



Délibération N°2025-09

OFFICE DE TOURISME DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS COMITE DE DIRECTION

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois avril à 17h30, les membres du Comité de direction de l'EPIC Office de Tourisme du Soissonnais et du Valois légalement convoqués se sont réunis au pavillon Nord du parc Gouraud à Soissons, sous la Présidence de Madame Céline Le Frère, Présidente de l'Office de Tourisme du Soissonnais et du Valois.

Etaient présents :

Titulaires : Marc COUTEAU, Anthony GRANDO, Céline LE FRERE, Thierry GILLES, Arnaud BATTEFORT, Jean-Pierre BRIOUX, Christelle VARAIN, Cédric HENNION, Nicolas BAUDON, Matthieu SERGIEJCZYK, Xavier BAILLY

Suppléants présents pouvant prendre part au vote : Yana BOUREUX, Guillaume BOURGEOIS, Florence GORET, Sylvie LALUC, Evelyne PESCE, Ginette PLATRIER, Daniel GOBBE, Gaëlle LEFEVRE, Jean-François VILLAIRE

Le quorum étant atteint le Comité de Direction peut délibérer.

Était également présent, sans droit de vote : Hervé MUZART, Mélissa LEFEVRE

Le secrétariat est assuré par Monsieur Florent THEVENIN

Objet : Plan de financement – demande de subvention programme Leader – Promotion touristique du Soissonnais Valois

L'office de tourisme Soissonnais Valois ayant été créé au 1er janvier 2025, une communication claire, attractive et visuellement engageante est indispensable pour capter l'attention des visiteurs et valoriser les atouts de notre territoire.

Le projet de promotion touristique dans le cadre de la création de l'office de tourisme repose sur trois grands axes :

- La création et l'impression de nouveaux supports imprimés
- L'achat d'encarts publicitaires dans la presse
- La participation à des salons nationaux et manifestations régionales

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Prestations externes	16 738 €	Subvention LEADER	15 244,80 €
Dépenses sur frais réels (repas, hébergement, frais de déplacement)	2 317,99 €	Autofinancement office de tourisme	3 811,19 €
Total	19 055,99 €		19 055,99 €

L'office de tourisme Soissonnais Valois s'engage à assumer un autofinancement supérieur à celui indiqué ci-dessus, dans la limite des crédits inscrits au budget, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures à celles sollicitées.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité de Direction, à l'unanimité,

Valide le plan de financement présenté

Autorisent la Direction générale à :

- Apporter toute modification au plan de financement,
- Solliciter les fonds LEADER pour le dossier "promotion touristique du Soissonnais Valois"
- Prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document afférent au dossier susmentionné, dont la convention de subvention

Autorisent la Présidente de l'Office de Tourisme à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Soissons, le 23 avril 2025

La Présidente,

Céline Le Frère

Membres en exercice : 27

Votants : 20

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 1

